

1L

# Teenox<sup>®</sup> EC

## AZAMETHIPHOS

-  Large Spectre Rampants et Volants
-  Action immédiate par contact
-  Autorisé en pulvérisation et Nébulisation
-  Alternative en cas de résistance aux pyréthrinoïdes



**INSECTICIDE CHOC POLYVALENT**  
EMULSION CONCENTRÉE  
USAGE PROFESSIONNEL



**ARMOSA**

**TEENOX® EC est un concentré insecticide émulsionnable utilisable en pulvérisation ou en nébulisation, à base d'Azaméthiphos, pour le traitement résiduel contre les insectes rampants et volants, tels que les punaises de lit, blattes, fourmis, mouches, moustiques et guêpes. De la famille des organophosphorés. La solution concrète aux problèmes de résistances aux pyréthrinoides. Insecticide polyvalent qui dispose d'une nouvelle formulation choc et rémanente.**

#### UTILISATION EN PULVERISATION

**DOSAGE en pulvérisation :** Diluer 100 ml dans 5 litres d'eau pour 100m<sup>2</sup> de surface non-poreuse, ou 200 ml dans 5 litres d'eau pour 100m<sup>2</sup> de surface poreuse.

**Méthode d'application recommandée pour traiter les cafards, les punaises de lit, les fourmis et les moustiques :**

**Pour les cafards :** Appliquer dans tous les endroits chauds, humides ou sombres favorables, en dessous des appareils ménagers des évier ou lavabos, derrière les meubles et plus généralement, toutes les crevasses et fissures favorables à leur prolifération

**Pour punaises de lit :** Après avoir retiré les vêtements, pulvériser l'intérieur et l'extérieur des armoires, commodes et placards. Lorsque ces derniers contiennent des tiroirs, les retirer du meuble et pulvériser le fond et les côtés. Il est préférable de laver tous les vêtements entreposés dans une pièce infestée. Vaporiser les endroits où le lit et les meubles touchent le sol (sous les matelas, sous la tête de lit, sous les tables de chevet et le long des plinthes). La literie infestée ne doit pas être traitée avec ce produit, elle doit faire l'objet d'un traitement spécifique.

**Pour les moustiques :** Appliquer autour des sources de lumière, autour des lits et sur les rideaux et voilages.

**Pour les fourmis :** Appliquer sur l'entrée du nid et plus largement tout autour des entrées. Pour un nid classique, appliquer le produit sur une surface d'un m<sup>2</sup> sur et autour du nid (soit environ 50 ml de produit/nid) à la dose pour surface poreuse.

Pour une efficacité optimale, laisser le local fermé pendant 4 à 6h puis aérer à fond avant de réoccuper les locaux. Aspirer l'ensemble de la zone traitée pour récupérer les cadavres d'insectes.

#### UTILISATION EN NEBULISATION

**DOSAGE en nébulisation :** Utiliser 100 ml de produit pour traiter un volume de 1000 m<sup>3</sup>.

**Méthode d'application recommandée pour traiter les moustiques, les mouches et les guêpes :** Retirer les animaux (y compris les poissons) et les plantes fragiles de la zone à traiter. Fermer les portes et fenêtres ouvrant sur l'extérieur. Ouvrir les portes, les armoires et les tiroirs à l'intérieur des locaux.

Personne ne doit être resté dans la pièce pendant la nébulisation. Laisser agir dans les locaux fermés durant un minimum de 2 heures. Pour de meilleurs résultats, laisser agir pendant 4 heures. Avant réintégration des locaux, ouvrir largement les portes et les fenêtres pour permettre à l'air d'être renouvelé pendant au moins 10 à 15 minutes.

#### MODE D'ACTION DU PRODUIT

Une mortalité totale est observée dans les minutes qui suivent l'application pour les moustiques et en moins de 24h pour les cafards, les punaises de lit, les mouches, les moustiques et les nids de fourmis et de guêpes.

Appliqué en pulvérisation, le produit montre une rémanence de 6 semaines.

#### AUTRES RECOMMANDATIONS

Le produit doit être conservé à une température supérieure et/ou égale à 20°, sinon il risque de cristalliser. Utiliser le produit dans les 24h qui suivent la dilution.

**Instruction de nettoyage :** Ne pas nettoyer les surfaces traitées : pour arrêter l'effet biocide, nettoyer avec un détergent et de l'eau chaude. Nettoyer le matériel d'application avec un détergent et de l'eau chaude.

**Fréquence d'application :** 6 applications par an au maximum.

Si les surfaces traitées sont nettoyées ou exposées aux intempéries (porches d'entrée, terrasses ...): renouveler l'application, si nécessaire tous les mois.

**L'emballage doit être éliminé en tant que déchet dangereux** sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts ou les cours d'eau.

H302 - Nocif en cas d'ingestion. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H318 - Provoque de graves lésions des yeux. H351 - Susceptible de provoquer le cancer. H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes (système nerveux). H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. P260 - Ne pas respirer les aérosols, vapeurs, brouillards, gaz. P264 - Se laver les mains soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P273 - Eviter le rejet dans l'environnement. P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection. P301+P312 - EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P311 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin. P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P391 - Recueillir le produit répandu. P405 - Garder sous clef. P501 - Eliminer le contenu/réceptacle dans un centre de collecte de déchets dangereux ou spéciaux, conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et/ou internationale.

**Contient :** Azaméthiphos; Diéthylhexyl sodium sulfosuccinate - sodium docosate; benzoate de benzyle

**Substance active :** Azaméthiphos (CAS 35575-96-3) (100g/L)  
Biocide TP 18 (insecticide)

**Type de formulation :** EC (concentré émulsionnable)

Pour usage professionnel

UFI : F03H-75SH-TR3G-EF2C

N° ORFILA (Centre anti-poison France) : 01 45 42 59 59

**Un produit de : ARMOSA TECH SA**  
Rue des Tuilleries 1, 4440 Geny, Belgique  
Numéro de lot / date d'expiration :  
voir emballage



**RESERVE À UN USAGE  
EXCLUSIVEMENT  
PROFESSIONNEL**

**ARMOSA**



**ARMOSA SAS**  
209-217, Av de la République- Parc de la Croisée B1- B2  
93800 Epinay-sur-Seine  
Tél : 01 39 89 85 86 - info-3d@armosa.eu  
[www.armosa.eu](http://www.armosa.eu)

RÉF : IN-AZA-2007 - PA-LAB-02063 - MAJJS070425